

C 2023/8 Annexe 4: Méthode de suivi

1. De 2010 à 2017, les activités menées par la FAO ont reposé sur un cadre stratégique établi pour une période de 10 à 15 ans et révisé tous les quatre ans. Le deuxième examen quadriennal du Cadre stratégique de la FAO a été réalisé pendant l'exercice biennal 2016-2017, en partant de la vision et des objectifs mondiaux de la FAO et en tenant compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres éléments importants qui se sont fait jour au niveau mondial, des évolutions mondiales et régionales et des principaux enjeux dans les domaines relevant du mandat de l'Organisation. Le Cadre stratégique révisé a servi de point de départ à l'élaboration du Plan à moyen terme (PMT) 2018-2021, qui définit les objectifs stratégiques et les résultantes qui doivent être concrétisés par les Membres et la communauté internationale avec l'appui de la FAO, d'ici à 2021. Les évolutions, enjeux et faits nouveaux qui ont été recensés dans le Cadre stratégique révisé, et explicités dans le PMT 2018-2021, constituent une référence pour centrer le cadre de résultats et les programmes associés aux objectifs stratégiques de la FAO sur les engagements des pays et de la communauté internationale, en particulier à l'égard des objectifs de développement durable.
2. Le cadre de résultats de la FAO pour 2018-2021 a guidé la planification, la mise en œuvre, le suivi et la communication d'informations en ce qui concerne les activités de l'Organisation. Au cœur de ce cadre figurent les indicateurs, qui permettent de mesurer les progrès accomplis à chaque niveau de la chaîne de résultats: produits, résultantes et objectifs stratégiques. Ces éléments permettent d'évaluer dans quelle mesure l'action de la FAO apporte des changements aux niveaux national, régional et mondial, et d'en rendre compte. La FAO adopte les cibles des ODD et leurs indicateurs pour mesurer les progrès réalisés au niveau des objectifs stratégiques (exclusivement) et des réalisations (le cas échéant). Dans l'ensemble, la FAO a contribué à la réalisation de 36 cibles des ODD mesurées par l'intermédiaire de 45 indicateurs uniques d'ODD dans le contexte du cadre proposé des résultats afférents aux objectifs stratégiques pour 2018-2021.

Suivi au niveau des objectifs stratégiques

3. Les objectifs stratégiques de la FAO (OS) correspondent aux objectifs de développement mondial que la FAO et ses Membres souhaitent atteindre, en collaboration avec l'ensemble de la communauté internationale. Tout au long de la période 2018-2021, ceux-ci fourniront la ligne de visée permettant d'évaluer les progrès accomplis au niveau mondial dans les domaines dans lesquels l'Organisation s'est engagée à obtenir des résultats et à collaborer avec des partenaires.
4. La FAO est l'un des nombreux partenaires de développement qui aident les États dans les efforts déployés pour concrétiser ces objectifs. Les réalisations obtenues à ce niveau ne peuvent pas être attribuées à un partenaire en particulier mais sont le fruit des interventions d'un ensemble de parties prenantes. La FAO contribue à ces progrès dans le cadre de son mandat et de ses avantages comparatifs, mais aucun lien de causalité direct ne peut être établi avec l'Organisation.
5. Des indicateurs relatifs aux objectifs stratégiques font l'objet d'un suivi permettant de faire le point sur les évolutions et les progrès accomplis dans la concrétisation des objectifs de développement au cours de la période considérée. Les changements observés portent en général sur une période assez longue car les progrès relatifs à la réalisation des objectifs de développement sont constatés au bout d'un certain nombre d'années après la mise en œuvre des politiques et des programmes pertinents.
6. Le Plan à moyen terme 2018-2021 contient 32 indicateurs qui permettent de suivre les tendances mondiales au niveau des objectifs stratégiques en exploitant des sources de données internationales. Suite à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par l'Assemblée générale des Nations Unies, à la fin de l'année 2015, la FAO a aligné son cadre de résultats sur les objectifs de développement durable (ODD) en recensant et en utilisant exclusivement les cibles et les indicateurs des ODD ayant trait à chaque objectif stratégique de l'Organisation.
7. Les données actuellement disponibles sont progressivement mises en place pour de nombreux indicateurs des ODD. Les indicateurs relatifs aux ODD sont classés en fonction de la disponibilité des méthodes de calcul et des normes de référence, ainsi que de la fréquence et la cohérence des données, comme suit:

- **Catégorie I:** l'indicateur est bien défini sur le plan conceptuel, la méthode et les normes de référence sont établies à l'échelle internationale et disponibles, et les données sont régulièrement produites pour au moins 50 pour cent des pays et des populations de chacune des régions pour lesquelles l'indicateur est pertinent;
- **Catégorie II:** l'indicateur est bien défini sur le plan conceptuel, la méthode et les normes de référence sont établies et disponibles, mais les données sont produites de façon irrégulière par les pays;
- **Catégorie III:** aucune méthode ou norme de référence établie à l'échelle internationale n'est disponible pour le moment mais la méthode et les normes de référence sont en cours d'élaboration ou seront élaborées ou mises à l'essai.

8. S'agissant des 32 indicateurs des objectifs stratégiques basés sur les ODD qui ont été inscrits dans le Cadre stratégique de la FAO, 21 appartiennent à la catégorie 1 et 11 à la catégorie II. Il convient également de noter que les données ne sont pas disponibles pour un indicateur des ODD de catégorie I et cinq indicateurs de catégorie II, car certains indicateurs ne font pas l'objet d'une collecte de données annuelle, tandis que d'autres ne peuvent être agrégés à l'échelle mondiale. L'annexe 1 présente les données disponibles pour 20 indicateurs de catégorie I et 6 indicateurs de catégorie II pour les années 2010, 2017 et 2021. Lorsque les données n'étaient pas disponibles pour ces années précises, les informations communiquées se rapportent à l'année antérieure la plus proche pour laquelle des données étaient disponibles.

Suivi au niveau des résultantes

9. Les résultantes correspondent aux changements qui sont nécessaires, au niveau des pays et/ou de l'environnement porteur, pour favoriser la réalisation des objectifs stratégiques de niveau supérieur. Elles portent sur les problèmes existant au niveau national ou international dans des domaines relevant du mandat et des fonctions essentielles de la FAO, notamment la pertinence des cadres de politiques et de programmation, le montant des ressources et des investissements engagés, le niveau et les capacités en termes de coordination et de partenariats, ainsi que les capacités relatives à la production et à l'utilisation des informations pour la prise de décision.

10. Les indicateurs associés aux résultantes mesurent soit le nombre de pays qui ont procédé aux changements nécessaires et se sont dotés des capacités requises en vue d'atteindre les objectifs stratégiques, dans les domaines auxquels la FAO peut contribuer au niveau des pays, soit l'ampleur des progrès que la communauté internationale a accomplis quant à l'amélioration de l'environnement porteur, notamment par l'élaboration de cadres politiques, de normes et d'accords. Ces changements sont mesurés au moyen d'une combinaison d'indicateurs relatifs aux ODD et d'indicateurs spécifiques. Au cours de la période 2020-2021, 37 indicateurs relatifs à des résultantes ont été utilisés pour évaluer 20 résultantes afférentes aux cinq objectifs stratégiques¹.

11. Les variations des valeurs associées aux indicateurs de résultantes sont le résultat des politiques et programmes mis en œuvre par l'ensemble des parties prenantes clés: la FAO, ses Membres et les partenaires de développement. Lors de l'interprétation des indicateurs associés aux résultantes, il faut tenir compte du fait que la FAO a contribué à leur évolution avec d'autres acteurs et que les progrès obtenus ne peuvent par conséquent pas être attribués aux seules activités de l'Organisation. Les renseignements ainsi obtenus permettent à la FAO de mieux cibler son appui et fournissent la base permettant d'évaluer la contribution de l'Organisation.

12. Chaque indicateur de résultante est obtenu en combinant un certain nombre de sous-indicateurs à partir de données provenant de sources primaires et/ou secondaires, y compris des examens de politiques et de lois. Par exemple, pour l'indicateur de résultante de l'objectif stratégique 1, à savoir le «Nombre de pays dotés de mécanismes inclusifs de gouvernance, de coordination et d'obligation de rendre compte en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030», les

¹ CL 164/3

quatre éléments suivants sont pris en compte: a) existence d'un mécanisme de formulation de politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition situé à un haut niveau dans la structure gouvernementale; b) existence de mécanismes de coordination publics efficaces pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition; c) existence de mécanismes de responsabilisation.

13. Afin de mesurer les progrès obtenus dans les indicateurs associés aux résultantes, la FAO a conduit une Évaluation des résultantes de l'Organisation à la fin de l'année 2021, qui a permis de collecter des données primaires et des données secondaires au niveau des pays pour un échantillon de 153 États Membres bénéficiant d'une couverture opérationnelle de la FAO. Les données ont été collectées pour les années 2017 et 2021. Pour 12 indicateurs associés aux résultantes, qui ne sont pas rapportés, les données n'étaient pas disponibles ou de très mauvaise qualité pour les années 2017 ou 2021.

14. Les données primaires ont été collectées au moyen d'un questionnaire détaillé (enquête associée à l'Évaluation des résultantes de l'Organisation), auquel ont répondu des acteurs extrêmement divers (ministères compétents, organismes du système des Nations Unies, donateurs internationaux, institutions financières internationales, instituts de recherche et universités, société civile et secteur privé) dans 43 pays au total. Structuré en cinq sections, une par objectif stratégique de la FAO, le questionnaire a permis d'évaluer les principales dimensions de l'environnement porteur au niveau national en 2017 (mesures établies rétrospectivement) et en 2021, ainsi que la contribution de la FAO aux progrès accomplis dans les pays. Ces données ont permis de brosser un tableau détaillé de l'évolution de l'environnement porteur et des capacités permettant d'atteindre les objectifs stratégiques au niveau de chaque pays. Au total, 2 274 questionnaires ont été remplis.

15. Les données secondaires comprennent des informations statistiques disponibles dans des bases de données publiques (base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et FAOSTAT notamment), ainsi que des documents relatifs aux politiques et des documents législatifs, qui ont été rassemblés au niveau des pays. Elles ne sont pas disponibles pour toutes les années et, s'agissant des indicateurs pour lesquels les seules sources de données sont des données secondaires, les données disponibles les plus récentes ont été utilisées.

16. Les indicateurs de résultantes sont présentés à l'*annexe 1*, en fonction de l'objectif stratégique, à savoir: a) l'évolution de la situation des résultats entre 2017 et 2021, c'est-à-dire la proportion de pays ayant enregistré des progrès entre 2017 et 2021, et b) la perception de la contribution de la FAO à l'évolution des résultats des pays, c'est-à-dire la perception des personnes ayant répondu à l'enquête en ce qui concerne la mesure dans laquelle la FAO a contribué à l'évolution entre 2017 et 2021².

17. Les résultats sont exprimés en pourcentages arrondis dont la somme est égale à 100 pour cent.

Suivi au niveau des produits

18. Les produits sont la contribution de la FAO aux résultantes sous la forme de processus, de biens et de services dans la chaîne de résultats. Ils représentent les résultats directs des interventions de la FAO aux niveaux national, régional et mondial, qui sont financées par les contributions ordinaires et par des contributions volontaires, que l'Organisation contrôle et dont elle a l'entière responsabilité.

19. La réalisation de 40 produits a été suivie chaque année au moyen de 43 indicateurs. Chaque indicateur de produit est sous-tendu par une méthode de mesure détaillée. Les responsabilités sont réparties aux divisions, centres et bureaux de la FAO, notamment les bureaux de pays, aux fins de la collecte, du traitement et de l'analyse de données sur la base des systèmes d'information existant au sein de l'Organisation. Les représentants de la FAO, les responsables des programmes régionaux et les directeurs des divisions, des centres et des bureaux font rapport sur les résultats obtenus par leur unité en précisant quels indicateurs ont permis de les mesurer, en décrivant les réalisations et en fournissant des preuves documentaires à l'appui. Les résultats communiqués sont validés en veillant à leur pertinence eu égard à la réalisation des produits, selon la méthode de mesure préétablie. Seuls les résultats validés sont

² La contribution perçue n'est pas mesurée pour les indicateurs de résultantes fondés uniquement sur des données secondaires (y compris les ODD) ou sur l'examen de politiques et de législations.

pris en considération dans la mesure des indicateurs relatifs aux produits et dans l'évaluation de la performance par rapport aux cibles.

20. Le processus et les données obtenues sont enregistrés et répertoriés dans le système de planification et de suivi institutionnels de la FAO.

21. Les tableaux consacrés aux produits illustrent les résultats obtenus au cours de l'exercice biennal par rapport à 43 cibles. Un produit est considéré comme «atteint» si la cible est pleinement atteinte; on considère qu'il n'est «pas atteint» si la cible n'est pas pleinement atteinte.

Principaux indicateurs de performance

22. Les activités entreprises à l'appui de l'objectif 6, des objectifs fonctionnels et des chapitres spéciaux visent à faire en sorte que l'on dispose des capacités internes, de l'intégrité nécessaire et de la mise en place d'un environnement institutionnel favorable à l'exécution du programme. Les améliorations sont mesurées et communiquées au moyen de 47 indicateurs de performance clés et de cibles y afférentes. En s'appuyant sur les méthodologies établies, les chefs d'unités fonctionnelles recueillent des données concernant les indicateurs de performance clés et évaluent les résultats.

23. En ce qui concerne l'objectif 6, les objectifs fonctionnels et les chapitres spéciaux, on trouvera dans les tableaux de l'*annexe 1* une comparaison entre la valeur des indicateurs de performance clés au cours de l'exercice biennal 2020-2021 et la valeur cible fixée pour l'exercice biennal.